

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portreuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			Nature (écrit / oral / pratique)
		X	CLINLIBP	Clinique du Droit PRO		DLIBM1_201													
DLIBS1	DLIB11	X	CLINLIBR	Clinique du Droit RECH	16	DLIBM1_201													
				UE 11															
DLIBS1	DLIB11	O	MAD117	Droit international public approfondi TD	8	DINTM1_201			écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS1	DLIB11	O	MAD118TD	TD Droit Inter et Euro des Droits de l'Homme					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS1	DLIB11	O	MAD128CM	CM DIEDH					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS1	DLIB12			UE 12	14														
DLIBS1	DLIB12	O	MAD120CM	CM DJP (transitoire)								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DLIBS1	DLIB12	O	MAD124CM	CM Droit des personnes protégées								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DLIBS1	DLIB12	O	MAD125CM	CM Droit international privé								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DLIBS1	DLIB12	X	MAD137	Politiques internes et externes de l'UE	3	DINTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
				Anglais S1	2	DENTM1_201			oral		100%				oral	10 minutes	100%	1	contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant Session 2 : L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
DLIBS2	DLIB21			UE 21	16														
DLIBS2	DLIB21	O	MAD215TD	TD Procédure pénale					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS2	DLIB21	O	MAD219TD	TD Droit des libertés					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS2	DLIB21	O	MAD225CM	CM Procédure pénale					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS2	DLIB21	O	MAD229CM	CM Droit matériel des libertés					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DLIBS2	DLIB22			UE 22	14														
DLIBS2	DLIB22	O	MAD223CM	CM Droit international privé								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DLIBS2	DLIB22	O	MAD228CM	CM Droit du marché intérieur de l'UE								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DLIBS2	DLIB22	O	MAD236	Droit et contentieux constitutionnels approfondis	3	DLIBM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
									oral		50%	oral	10 minutes	50%	oral	10 minutes	50%	1	Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
DLIBS2	DLIB22	O	MAD240	Anglais S2	2	DENTM1_201													
DLIBS2	DLIB22	O	MAD288CM	CM Droit de l'environnement								écrit ou oral	1h/10minutes		écrit ou oral	1h/10minutes		1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 1 Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Régulier : oui / non ?
 Régime : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Préciser mode (1), (2), (3) ou (4))	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
											Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
DLIBS3	DLIB31			UE 31 Approfondissement des libertés	14							écrit	5h		100%			2,5	le contrôle terminal repose sur deux épreuves : un écrit sur table et une note d'actualité juridique (voir règlement des études du Master 2 Droit des libertés)
DLIBS3	DLIB32			UE 32 Mise en œuvre des libertés	16					écrit/oral	40%	oral	30 minutes		60%			2,5	Contrôle continu : note prenant en considération la qualité et l'intensité de la participation orale et écrite de l'étudiant. Épreuve de simulation s'étalant sur une semaine et se terminant par une plaidoirie
DLIBS4	DLIB41			UE 41 Application pratique des libertés	14							pratique			100%			2	
DLIBS4	DLIB42			UE 42 Stage professionnel ou Mémoire de recherche	16														
DLIBS4	DLIB42	X	DLIBM2	MEMOIRE		DLIBM2	211					écrit/oral			100%				remise d'un mémoire de recherche donnant lieu à une soutenance
DLIBS4	DLIB42	X	DLIBSTG	STAGE		DLIBM2	211					écrit			100%				remise d'un rapport de stage

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 2 notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Aucune session de rattrapage n'est organisée, sauf circonstances très exceptionnelles fondées sur des éléments objectifs et indépendants de la volonté de l'étudiant, appréciées par la codirection du Master. Les modalités et dates des éventuelles épreuves de rattrapage sont déterminées par la codirection du Master. L'UE 42 ne peut faire l'objet d'une seconde session.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)